

**PROCES-VERBAL**  
**COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 471**  
**MARSEILLE, les 5, 6 et 7 octobre 2018**

# RESOLUTIONS

*Document approuvé le 7 octobre 2018*  
*Classification du document : public*

**Réunion vendredi 5 octobre 2018 - 16h45-20h00 - Comité Directeur National Restreint**

**Présents :**

ALLEGRE Sébastien - BLANCHARD Jean-Louis – CARON Hélène – CELLI Caroline – CURE Anne Edith – DELCAUSSE Chantal – DI MEGLIO Frédéric – DINDINAUD Jean Louis – DUNAC Pierre – FURNE Myriam – GAUCHET Sylvie – GRANDJEAN Sébastien – LAMBINET Michel – LIZERO François – MAIRE Olivier – MARC Pascal - MARTIN Claude – MASSEL Marielle - MERLO Francis – SAVOUREY Patrick – VRIJENS Jo - ZIANE Myriam

**Absente et excusée :** COSSON Valérie

**Assistaient également :**

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Jean Michel PONTIER	Médecin Fédéral National
Richard THOMAS	DTN

**1 – Point du Président (JL. Blanchard) :**

- **Code du sport :** Le projet de modification du code du sport qui impacte nos pratiques, notamment la plongée scaphandre et l'apnée, n'a pas conduit à ce jour à une modification des textes réglementaires.

Preuve que l'action menée par le président de la Ffessm au printemps, en associant les syndicats et l'UCPA, a porté ses fruits. Pour mémoire, il y a des éléments du projet de réforme dont nous ne voulons absolument pas. Même position de la part des syndicats et de l'UCPA. A suivre.

- **EPI :** Questions très sensibles sur le périmètre d'applicabilité des EPI. Un courrier et un dossier très argumenté a été envoyé à la Direction des Sports par le président de la Ffessm pour proposer une réflexion interministérielle. A suivre.

- **CNOSF Pétition :** Le CNOSF a lancé une pétition contre la baisse globale du financement du sport par le Ministère. Cette pétition a été relayée à toutes les structures et élus FFESSM. Peu de retours au niveau du CNOSF, toutes fédérations confondues, 232 400 signatures.

- **Création de l'observatoire national de l'accidentologie fédéral (ONAF) :** Exploitation des statistiques d'accidentologie.

**Résolution 18/086 :**

**Vote : Création de l'observatoire national de l'accidentologie fédéral**

**Contre : 0 Abstention : 0**

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- **JO :** La CMAS se positionne en priorité vers l'apnée. Pour appuyer ce dossier, elle a décidé de ne plus organiser des Championnats du Monde d'Apnée tous les deux ans, mais tous les ans. La proposition au CIO sera faite au printemps 2019.

- **Assurances :** 3 nouveaux produits proposés.

- Multirisques proposée aux clubs, comité et structures groupé dans un pack avec toutes les assurances.

- Rappels :

- L'activité *Sirènes (mermaid)* est prise en charge au titre assurantiel.

- Mise en place de l'ATP Pass Plongée.

## **2 – Représentation de la FFESSM à la « Mer XXL - L'Exposition » (F. Merlo) :**

Le dossier a été accepté. Utilisation du stand fédéral. Possibilité d'utilisation pour des animations de la fosse de Bretagne. 250 000 personnes annoncées. La commission pêche sous-marine se propose d'aider. Sollicitation du CODEP Loire Atlantique avec Claudine Queric.

Action fortement appuyée par les pouvoirs publics.

29 Juin 2019 – 10 juillet 2019 à Nantes.

### **Résolution 18/087 :**

**Vote : Participation à l'exposition universelle à Nantes**

Contre : 0      Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

## **3 – Points du Trésorier Général (JL. Dindinaud) :**

### **Orientation budgétaire globale :**

Bilan : \* 140 702 licences (+ 916) dont :

- 844 licences à 1 €
- 95 842 licences hommes (68 %)
- 43 830 licences femmes (32 %)
- 123 766 soit + 142 licences adultes
- 11 362 soit + 502 licences jeunes
- 5 574 soit + 272 licences enfants

Tendance au 30/09 :

- Stabilité des ventes de licences et cartes.
- Baisse des ventes de fournitures
- Hausse des ventes de vêtements
- Baisse des ventes librairie et hors-série subaqua de même que les abonnements
- Poste AG en dépassement.
- Prévision de rétrocession complémentaire sur les licences pour les départements : cadrage envisagé 100 000€.

\* 54 133 cartes vendues au 30/09/2018 en hausse de 160 cartes par rapport à 2017.

**Prévisionnel commissions** : cadrage à hauteur de 1 000 000 € à ajuster en fonction du bilan comptable au 30/09.

### **Résolution 18/088 :**

**Vote : Prévisionnel 2019 pour les commissions 1 000 000 €.**

Contre : 0      Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**Actions internationales** : Les actions internationales exceptionnelles sont extra budget des commissions sportives. Tout ce qui est budget haut niveau n'est pas dans le budget des commissions. Les deux postes sont englobés dans les 1 000 000 €.

### **Résolution 18/089 :**

**Vote : Sur le prévisionnel 2019, les compétitions internationales sont sorties des budgets des commissions sportives.**

Contre : 0      Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**Motion** : Chaque commission doit fournir un projet de développement à horizon 2020 et un projet d'actions à long terme annuel. La décision du CDN est d'indexer, à moyen terme, le budget des commissions au regard d'objectifs cohérents.

### **Résolution 18/090 :**

Vote :

Contre : 0      Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

## **4 – Point du Secrétaire Général et points administratifs (S. Grandjean) :**

Point du Secrétaire Général : pas de décisions.

8 au 10 février 2019 CDN à Marseille.

30 et 31 mars AGN à Brest.

31 mai au 2<sup>er</sup> juin 2019 à Marseille.

## 5 – Développement Durable (S. Gauchet) :

- \* Présentation de la Politique de la mer et du littoral :
- Conseil national de la mer et des littoraux : groupe plaisance
- Conseil national de la biodiversité
- Stratégie plongée méditerranée (DIRM et AFB).
- \* Point BioObs et carnet de plongée en ligne.
- \* Point sur le Guide des manifestations écoresponsables – Diffusion octobre 2018.

\*\*\*\*\*

### Réunion du samedi 6 octobre 2018, 9h00-13h00 - Comité Directeur National Restreint

#### **Présents :**

ALLEGRE Sébastien - BLANCHARD Jean-Louis – CARON Hélène – CELLI Caroline – CURE Anne Edith – DELCAUSSE Chantal – DI MEGLIO Frédéric – DINDINAUD Jean Louis – DUNAC Pierre – FURNE Myriam – GAUCHET Sylvie – GRANDJEAN Sébastien – LAMBINET Michel – LIZERO François – MAIRE Olivier – MARC Pascal - MARTIN Claude – MASSEL Marielle - MERLO Francis – SAVOUREY Patrick – VRIJENS Jo - ZIANE Myriam

**Absente et excusée :** COSSON Valérie

#### **Assistaient également :**

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Jean Michel PONTIER	Médecin Fédéral National
Richard THOMAS	DTN

## 1 – Développement Durable (S.Gauchet) :

- **Convention Longitude 181** : Proposition d'une nouvelle convention sur des principes de réciprocité et d'intention plutôt que sur des services rendus précis. Objectifs : Contribuer au développement durable des activités subaquatiques, développer l'éco-responsabilité des structures de plongée, conjuguer les moyens des deux partenaires pour développer et accroître la sensibilisation à l'environnement, contribuer et soutenir les actions pédagogiques et de communication.

Le CDN rappelle que cette convention n'autorise nullement les signataires à agir sur des missions qui ne sont pas celles de leur projet associatif respectif.

#### **Résolution 18/091 :**

**Vote : Convention Longitude 181.**

**Contre : 0 Abstention : 0**

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

#### **- Label Ecosub :**

5 candidatures retenues :

- Club GPSC à Chauny
- Argonautes du Jura
- Comité Réunion
- US Carmaux Plongée
- Plongée Kornog Carquefou

1 à compléter.

#### **Résolution 18/092 :**

**Vote : 5 candidatures.**

**Contre : 0 Abstention : 0**

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Modification du règlement intérieur du label Ecosub.

L'ensemble des OD de la FFESSM est encouragé à faire la promotion du label (comme tout autre dispositif fédéral) sur les actions que les OD conduisent. Ils seront donc invités à utiliser largement le label lors de leurs championnats, actions de formations, auprès de leurs commissions, évènements, etc.

Une fiche pratique sera mise à leur disposition à cet effet. Ils n'ont plus la nécessité de déposer une demande de labellisation.

#### **Résolution 18/093 :**

**Vote : Règlement intérieur du Label Ecosub.**

**Contre : 0 Abstention : 0**

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Action de promotion autour des 100 labellisés.

## 2 – Point d'étape concernant la refonte du site FFESSM (AE.Cure) :

- Points à date :

\* Site général : démarrage en mars 2018, en cours de paramétrage des rubriques et finalisation, intégration des contenus, mission de pilotage. Mise en ligne prévue pour mars 2019.

\* Sites des Commissions : Démarrage en juin 2018. En cours de paramétrage des sites pilotes CTN, APNEE, PSP et NEV. Identification des référents.

\* Bourse de l'emploi : démarrage avril 2018. En production et fonctionnel depuis mai 2018.

\* Ecosub : démarrage juin 2018. A suivre.

\* BioObs : démarrage juillet 2018, équipe projet BioObs chef de projet S. GAUCHET. Démarrage de la définition des maquettes et cadrage du projet à valider par la FFESSM.

\* Refonte de la boutique sur l'exercice 2019

### **Résolution 18/094 :**

Vote : synthèse présentée

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**Boutique ouverte au grand public :** notre expert-comptable a étudié le projet. Il y a des conditions particulières.

**Motion :** après avoir fait toutes les vérifications juridiques et fiscales entre autres, le CDN donne son accord pour l'ouverture de la vente de certains des produits FFESSM au grand public.

### **Résolution 18/095 :**

Vote : Vente au grand public.

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

## 3 – Compte rendu sur les licences et certifications dans les DOM TOM (A.Delmas) :

Présentation de l'analyse démontrant une forte baisse sur les 5 dernières années.

Proposition d'organisation d'assises de l'outre mer dans le courant 2018/2019 avant l'AG.

### **Résolution 18/096 :**

Vote : Assises de l'outre-mer.

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

## 4 – Dossier Sirènes (M.Lambinet) :

Présentation du dossier et préparation d'un article dans Subaqua.

Une nouvelle SCA avec l'activité Sirène.

## 5 – Sport et citoyenneté, service civique (F. Lizero) :

Point.

Service civique en cours de recrutement.

## 6 – Problématique de clubs à double appartenance (S.Grandjean) :

Il arrive que nous recevions des dossiers de demandes d'affiliation d'associations dont les statuts ne contiennent pas la mention obligatoire à reprendre telle prévue à l'article VI.2.2. du règlement intérieur – **Obligations :** « *Toute association affiliée s'engage à assurer la promotion de la FFESSM, de son image et de son enseignement. A ce titre, elle s'engage également à ne dispenser que l'enseignement fédéral et à ne délivrer que des certifications de la FFESSM ou validées par elle à cet effet, dans le cadre des activités subaquatiques ou en lien avec ses missions telles que définies par ses statuts.* »

Il est rappelé également l'article VI.2.1. du RI stipule que « *le siège national se réserve le droit de la refuser si l'association contrevient directement ou indirectement à la réglementation en vigueur et notamment si ses statuts et/ou règlement intérieur ne sont pas compatibles avec ceux de la fédération* ». Ainsi, cet article peut être appliqué par la fédération, si l'association visée montrait qu'elle se serait elle-même affiliée à un autre organisme, lequel, par exemple, s'opposerait aux valeurs de la FFESSM, à son développement, ou délivrerait des cursus et/ou certifications non validées ou reconnues par elle.

En outre, le Cabinet LAFONT rappelle que la pratique et les compétitions ne sont couvertes par les garanties du contrat fédéral que lorsqu'elles sont organisées dans un cadre strictement fédéral, pour des activités elles-mêmes strictement fédérales, et ce en application du règlement intérieur et des conditions contractuelles d'assurance.



## Réunion du samedi 6 octobre 2018, 15h00-20h00 Comité Directeur National élargi

### **Présents :**

ALLEGRE Sébastien - BLANCHARD Jean-Louis – CARON Hélène – CELLI Caroline – CURE Anne Edith – DELCAUSSE Chantal – DI MEGLIO Frédéric – DINDINAUD Jean Louis – DUNAC Pierre – FURNE Myriam – GAUCHET Sylvie – GRANDJEAN Sébastien – LAMBINET Michel – LIZERO François – MAIRE Olivier – MARC Pascal - MARTIN Claude – MASSEL Marielle - MERLO Francis – SAVOUREY Patrick – VRIJENS Jo - ZIANE Myriam

**Absente et excusée :** COSSON Valérie

### **Assistaient également :**

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Jean Michel PONTIER	Médecin Fédéral National
Richard THOMAS	DTN
Carl WILLEM	Médecin coordonateur

### **Présidents Comités Régionaux :**

- Mr Bernard LABBE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Pascal MARC	Centre
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine MAESTRACCI	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO	Ile de France
- Mr Philippe DAVID – représenté par Jean OLIVE (Pst Adjoint)	Ligue des Pays Normands – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Lucien LOUISON	Martinique – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Bruno ENGELS	Hauts de France
- Mr Jean Pierre LE ROUX	Nouvelle Calédonie
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion
- Mr Daniel RICCARDI – représenté par Jean Pierre GUERRET	Auvergne Rhône Alpes– <i>Absent et excusé</i>
- Mme Victoire TETOKA	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Frédéric DI MEGLIO	Sud - Provence Alpes Côte d’Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée

### **Présidents Commissions Nationales :**

- Mr Thiery BERTRAND	Apnée
- Mr Hervé ALFONSI	Archéologie
- Mr Jacques DUMAS	Biologie et Environnement
- Mr Dominique RUAUX	Hockey Sub
- Mr Tony MERLE	Juridique
- Dr Anne HENCKES représentée par M. PHAM VAN	Médicale et de Prévention – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Claude PHILIPPE	Nage avec Palmes
- Mr Patrick DUPRAT	Nage en Eau Vive
- Mr Serge ZAEPFEL	Orienteur Sub
- Mr Joël BRECHAIRE représenté par M. DONZON	Pêche Sous-Marine – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Patrick RAGOT représenté par Mme VASSELIN	Photo Vidéo – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Jean Pierre STEFANATO	Plongée Souterraine
- Mr Bob SEVERIN	Plongée Sportive en Piscine
- Mr Eric HEBERT	Technique
- Mr Jean Gilles YVER	Tir sur Cible Sub

**Assistaient également :** Christophe MARTINEL (Tir sur Cible), Rémy GILLET (Hockey Subaquatique)

### **1 – Visite des nouveaux locaux (F.Merlo) :**

Francis Merlo, en charge de ce dossier, se voit saluer et remercier par la qualité des travaux effectués rendant une salle du conseil opérationnelle et utilisée pour la première fois lors de ce CDN.

### **2 – Point du médecin coordonnateur (K.Willem) :**

Présentation du travail :

- Surveillance médicale des sportifs de Haut niveau. Bilan annuel de la surveillance.
- Colloque national des entraîneurs.
- Sécurisation médicale du championnat de France d’apnée poids constant.



**Résolution 18/105 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**5 – Hockey Subaquatique :**

Présentation du rapport.

Présentation des champions du monde et de la coupe.

- Nouveau cursus EF2 :

**Résolution 18/106 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Présentation d'un dispositif inspiré de la « VAE » pour les différents diplômes d'encadrement -> poursuite du travail engagé.

**Résolution 18/107 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Présentation de More-sport pour formaliser une convention FFESSM et cette société.

- Point sur le championnat à Québec au niveau de l'hébergement.

- Poursuite de la demande d'organisation d'un championnat du monde en France. Contact avec la région Occitanie. -> dossier abouti à présenter en CDN.

**Résolution 18/108 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**5 – Orientation subaquatique :**

Présentation du rapport.

**Résolution 18/109 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**6 – Technique :**

- Simplification du référentiel « Guide de palanquée ».

**Résolution 18/110 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Simplification du référentiel « Directeur de plongée »

**Résolution 18/111 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Simplification du référentiel « Tuteur de stage initiateur ».

**Résolution 18/112 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Handi sub : ouverture des stages théoriques de cadres PESH aux cadres des autres commissions.

Le CDN est intéressé par ce projet en attente de la prise de contact avec FFH les pour en vérifier la faisabilité, compte tenu de la convention FFH / FFESSM.

Rappelons que Handisub a été créé pour la plongée scaphandre et il n'est pas prévu actuellement, de l'étendre à d'autres disciplines. Pour cela, une modification de la convention serait nécessaire et il faut avoir l'accord de FFH.

- Recycleur :

- \* Ouvrir la pratique du recycleur du teck vers le loisir. Elargir niveau d'entrée du niveau 3 au niveau 2.
- \* Intégrer de nouveaux recycleurs dans l'offre de pratique, proposition d'un nouveau cursus FFESSM recycleur TRITON.
- \* Proposition de rationaliser le nombre de certifications recycleur.
- \* Actualisation des cursus Trimix recycleur : proposition d'un nouveau cursus Trimix Léger.
- \* Reformulation des cursus recycleur Trimix.
- \* Proposition de deux nouvelles qualifications de moniteur recycleur Trimix (Moniteur recycleur Trimix Léger et Trimix Élémentaire)
- \* Améliorer la lisibilité des cartes FFESSM recycleur : Proposition de rajouter la qualification gaz du code du sport pour les plongeurs et proposition de rajouter la prérogative d'encadrant et la qualification gaz pour les moniteurs.
- \* Formalisation du processus de certification des Formateurs Moniteurs Recycleur : Proposition 2 formateurs dont 1 IR ou IN et déclaration CTR / calendrier national.

**Résolution 18/113 :**

Vote : Recycleur

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Intégration de la convention FFESSM-GNPU (Groupement Nationale de la Plongée Universitaire) dans le MFT.

**Résolution 18/114 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Dispositif passerelles vers le « MF1 associé » : formalisation d'un cursus pour donner suite à l'opération expérimentale menée en Thaïlande en 2017 et 2018. Permettre aux Moniteurs issus d'un autre système autre que CMAS et FSGT l'accès au MF1 associé avec un complément de formation qui prend en compte les connaissances et l'expérience du demandeur. 2 phases de formations, les référentiels de formations existent déjà. Est-ce que ce dispositif devient un produit fédéral officiel.

Texte et contenu à retravailler. Étude au cas par cas pour le moment.

**Résolution 18/115 :**

Vote : Texte validé au prochain CDN.

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Demande particulière soumise à l'approbation du CDN : Demande de Mr Philippe ROUX d'une délivrance d'un « Moniteur associé 2<sup>ème</sup> degré » en Thaïlande.

**Résolution 18/116 :**

Vote :

Pour : 0 Abstention : 0

**Vote : Refusé à l'unanimité des exprimés**

- Positionnement des nouveaux DEJEPS.

- Recrutement INS 2019 : nomination de 5 postes d'instructeurs stagiaires pour 2019 en privilégiant des régions déficitaires notamment, Ile de France, PACA, AURA, Nouvelle Aquitaine, Occitanie. Nous rappelons que la Normandie fait partie des régions considérées comme déficitaire, engagement que sur le nombre de poste pour l'an prochain il y en aura un pour la Normandie.

**Résolution 18/117 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Modification du règlement intérieur du collège :

*Proposition 1* : suppression du groupe de mission experte de veille de l'activité dans le domaine « médecine et plongée » sans tous les paragraphes où il y est fait référence.

*Proposition 2* : Regrouper la mission de veille de l'activité « pédagogie/formation » avec la mission d'Ingénierie de formation au sein d'une même entité.

*Proposition 3* : Engagement écrit au moment des vœux de participation d'être titulaire de la licence et du certificat médical et être en mesure de présenter ces documents.

*Proposition 4* : Tout instructeur fédéral national qui n'a jamais pris de licence sur une période allant du 15 septembre d'une année au 14 septembre de l'année N+1 perd automatiquement le titre et la fonction d'IN, il est mis en position d'inactivité.

**Résolution 18/118 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- La CTN étudie la possibilité de mise en place de la DTMR (démonstration technique de la maîtrise de la remontée) au MF2, dès l'année 2019

Soumise au prochain CDN.

- Demande de création d'un PA 60. C'est réglementairement impossible. Cette question est renvoyée vers le référent SCA.

- Les nouveaux référentiels plongeur à l'air sont finalisés.

- Demande au collège que dans le cursus des IN de la technique le mémoire soit la 6<sup>ème</sup> évaluation. Décision lors du prochain CDN.

**Résolution 18/119 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

\*\*\*\*\*

**Réunion du dimanche 7 octobre 2018, 15h00-20h00 Comité Directeur National élargi**

**Présents :**

ALLEGRE Sébastien - BLANCHARD Jean-Louis – CARON Hélène – CELLI Caroline – CURE Anne Edith – DELCAUSSE Chantal – DI MEGLIO Frédéric – DINDINAUD Jean Louis – DUNAC Pierre – FURNE Myriam – GAUCHET Sylvie – GRANDJEAN Sébastien – LAMBINET Michel – LIZERO François – MAIRE Olivier – MARC Pascal - MARTIN Claude – MASSEL Marielle - MERLO Francis – SAVOUREY Patrick – VRIJENS Jo - ZIANE Myriam

**Absente et excusée :** COSSON Valérie

**Assistaient également :**

Jean Marc BRONER	Directeur FFESSM
Alain DELMAS	Chargé de missions
Sophie MAES	Secrétaire de séance
Jean Michel PONTIER	Médecin Fédéral National
Richard THOMAS	DTN
Carl WILLEM	Médecin coordonateur

**Présidents Comités Régionaux :**

- Mr Bernard LABBE	Nouvelle Aquitaine
- Mr Jean Yves REDUREAU	Bretagne Pays de la Loire
- Mr Pascal MARC	Centre
- Mr Jo VRIJENS	Corse
- Mr Bernard SCHITTLY	Est
- Mr Antoine MAESTRACCI	Guadeloupe – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Francis MERLO	Ile de France
- Mr Philippe DAVID – représenté par Jean OLIVE (Pst Adjoint)	Ligue des Pays Normands – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Lucien LOUISON	Martinique – <i>Absent et excusé</i>
- Mr Bruno ENGELS	Hauts de France
- Mr Jean Pierre LE ROUX	Nouvelle Calédonie
- Mr Jean Marc CHAREL	La Réunion
- Mr Daniel RICCARDI – représenté par Jean Pierre GUERRET	Auvergne Rhône Alpes– <i>Absent et excusé</i>
- Mme Victoire TETOKA	Polynésie Française – <i>Absente et excusée</i>
- Mr Frédéric DI MEGLIO	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
- Mme Nicole BOULAY	Occitanie - Pyrénées Méditerranée



### **1 – Point sur le Pass' plongée (JM.Broner) :**

**Objet :** Permettre la pratique de l'activité, à partir de nos structures membres (associations et SCA) dans le respect du fonctionnement fédéral, par du public plongeur déjà qualifié, quelle qu'en soit l'origine, sans licence dans le respect du code du sport. Pack de 4 plongées maximum non renouvelable.

584 ATP délivrés depuis le début. Dispositif essentiellement géré par les clubs associatifs. Succès dès la première année. Actuellement, peu d'ATP voient leur transformation en licence (ristourne du prix de l'ATP) ; à surveiller en N+1

### **2 – Bilan quantitatif et qualitatif des activités des SCA (A.Delmas – J.Vrijens) :**

#### **Bilan quantitatif :**

Présentation du bilan. 456 SCA au 15 septembre + 3,8 % en 1 an. Nombre total de SCA classifiées 135 soit 30 % des SCA. 21 SCA VIP et 114 SCA PLUS.

Point sur l'implication des SCA.

#### **Bilan qualitatif :**

- Remerciement au CDN pour les actions menées sur le projet de modification du code du sport.
- Site : Le coin des pros et la bourse d'emploi, bons retours. Mise en place du compteur Google.
- Au niveau national, le % du nombre de licences délivrées par les SCA dépasse les 10%. Les Statuts fédéraux prévoient que leurs représentants disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences qu'ils auront délivrées conformément au barème défini par l'article 12.1.1° des statuts pour les associations sportives affiliées et dans la limite de 10% du nombre total de voix au sein de la fédération tel que précisé à l'article III.1.3 du Règlement Intérieure, alors qu'au niveau du Code du Sport, la limite est fixée à 20 %.

Position du CDN quant à la modification de ce pourcentage des SCA. L'ensemble des Régions semble plutôt favorable au passage aux 20 %.

-> Débats. Une décision du CDN aura lieu en février.

- Point sur la réédition du fascicule niveau 1.
- Drapeau FFESSM : les nouveaux drapeaux fédéraux sont en cours de réalisation. -> Proposition de fourniture d'un drapeau de plus pour les SCA VIP ou Plus.
- Réflexion sur la création d'un pack pour le PE12.
- Projet de renouvellement de la réunion avec les SCA.

### **3 – Salon de la Plongée (O.Maire) :**

Présentation. Nouvelle communication et nouvelle couleur.

Nouvelles chemises avec la nouvelle communication toujours le respect des régions et des commissions.

Plus de réunions sur le stand.

### **4 – Bureau des médailles (O.Maire) :**

53 demandes de médailles de bronze. 51 médailles attribuées et 2 demandes de sur classement.

17 médailles d'argent demandées. 15 médailles attribuées et 2 demandes refusées pour manque d'information.

7 médailles demandées en Or. 1 médaille refusée pour manque d'information et 2 médailles attribuées par sur classement.

### **5 – Compte rendu de l'audit des AOT (A.Delmas) :**

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire.

Présentation ; La nouvelle Loi Sapin II pose des problèmes en matière d'attribution ou de reconduction des AOT. Pour évaluer le niveau de problématique dans les SCA un questionnaire en ligne avec réponses en direct a été proposé. -> 35 réponses sur 405 SCA Consultées 8,5 %.

La partie de structure concernée : Le local de plongée 62 % (21 SCA), la place au port 47 % (16 SCA), une autre partie de l'activité 28 % (9 SCA).

Typologie des problématiques : incertitudes sur la pérennité du renouvellement, le flou sur les conditions de renouvellement, mise en concurrence annoncée ou pas du tout, des appels d'offres au plus offrant, des tarifs d'occupation à la hausse, des changements d'interlocuteurs, un refus d'attribution ou renouvellement.

### **6 – Féminisation : concours photo « Ma maman, ma sœur plongent... » (M.Massel) :**

Présentation du concours. Concours photos pour les jeunes licenciés 8/12 ans et 13/16 ans. 2 thèmes : terrestre et aquatique (ou les deux) de toutes les activités de la FFESSM. L'affiche doit être publiée dans Subaqua et est déjà en ligne sur le site et Facebook FFESSM.

\*\*\*\*\*

### **3 – Commission Pêche sous-marine :**

Questions :

- Instructeurs nationaux : MILLE Christian et FLORES Louis.

**Résolution 18/123 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Salon européen des pêches à Nantes : est-ce que la commission peut y participer ? Oui c'est prévu.

- La Mer XXL : La commission Pêche sous-marine propose son aide.

- Participation aux réunions au Conseil supérieur de la navigation de plaisance. Aujourd'hui le conseil supérieur n'existe plus. La commission est au cœur du dispositif. Au Ministère de la mer la FFESSM est présente et dans les autres institutions. La commission pêche sous-marine n'est pas présente à toutes les réunions, des élus du CDN sont missionnés.

**Résolution 18/124 :**

Vote : **Rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

### **4 – Commission Médicale et de prévention :**

- La commission médicale a apporté des recommandations en termes d'accidents de décompression :
  - 1- Modification des conditions de reprise de la plongée après ADD cutané.
  - 2- Modification du tableau des contre-indications à la plongée en scaphandre autonome : déplacer les cardiopathies congénitales des contre-indications définitives à contre-indications à évaluer.
  - 3- Modification des tableaux des contre-indications : déplacer les antécédents de thrombophilie et phlébites à répétition des contre-indications définitives à contre-indication à évaluer.
- Sport santé : Point. Proposition d'activités notamment en Occitanie avec le projet « Cancer-Plongée ».
- Point sur les réunions lors du Salon de la Plongée.
- Travaux sur la recherche des œdèmes pulmonaires chez les apnéistes en profondeur à venir.

Compte tenu de la situation évoquée lors du CDN de juin et en accord de la résolution **18/083**, les rapports de juin et octobre de la CMPN ne peuvent être globalement validés en l'état.

Le courrier d'explication de la Présidente de la Commission nationale au Président de la fédération, reçu dans des délais incompatibles avec son traitement, sera adressé aux membres du CDN pour avis et traité lors du CDN de février.

Toutefois, concernant des points importants issus du rapport de la CMPN :

- Travail concernant les recommandations en terme d'ADD :

**Résolution 18/125 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Travail de recherches sur l'apnée :

**Résolution 18/126 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**Le rapport n'est pas soumis au vote.**

### **5 – Commission Juridique :**

- Travail basé sur les Statuts et règlements intérieurs des CODEP et Commissions.

- Questions sur les EPI et Certificats médicaux.

- Une information sur les statuts types des OD's sera diffusée dans Subaqua.

**Résolution 18/127 :**

Vote : **Rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

### **6 – Commission Tir sur Cible Subaquatique :**

Points du rapport.

- Mise en conformité du règlement sportif.

**Résolution 18/128 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Impact du Tir à l'international. Travail de la commission sur le règlement international. Proposition à la CMAS.
- Projet d'une coupe du monde des clubs en 2020 à Caen. Il y a un process beaucoup moins lourd que pour un championnat. Demande d'un dossier structuré à présenter au CDN.

**Résolution 18/129 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**7 – Commission Plongée Sportive en Piscine :**

Points du rapport.

Nécessité de trouver une solution pour promouvoir les plus de 45 ans. La commission cherche une solution.

Demande de l'organisation de 2 formations de JF2.

- Proposition du règlement de l'examen d'entraîneur fédéral 2<sup>ème</sup> degré.

**Résolution 18/130 :**

Vote :

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

Demande d'organiser un EF2 PSP à Paris au premier trimestre 2019.

- Coupe du monde à Nîmes en novembre : 7 nations engagées.
- Une délégation se déplacera en Lituanie à la Coupe du Monde en avril 2019.

**Résolution 18/131 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

**8 – Commission Plongée Souterraine :**

Points du rapport.

**Résolution 18/132 :**

Vote : **rapport**

Contre : 0 Abstention : 0

**Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés**

- Rencontre interfédérale FFESSM/FFS 30 novembre à Lyon.

\*\*\*\*\*

**7 – Points du Président :**

- Point sur l'évolution du code du sport.
- Remarque sur le modèle sportif français. Point sur la pétition CNOSF.
- Création au sein de la fédération de l'ONAF, observatoire national de l'accidentologie Française.
- Action de prévention avec les Préfectures maritimes.
- EPI -> Un courrier de demande de cadrage interministériel a été adressé au ministère des sports.
- Courrier au CIAA pour que Patrick SAVOUREY soit Vice-Président du CIAA.
- L'ensemble des membres du CDN est abonné à Subaqua pendant la durée de leur fonction.

Le prochain CDN il n'y aura pas les commissions. Rendez-vous au CDN le vendredi soir à Marseille.

Fin du CDN à 12h45.

Le Secrétaire Général de la FFESSM  
Sébastien GRANDJEAN



Le Président de la FFESSM  
Jean-Louis BLANCHARD

